



## CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2020

### COMPTE-RENDU

#### VIE INSTITUTIONNELLE

##### 1. Désignation du secrétaire de séance

M. Arthur THOVEX est désigné secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, fonction qu'il déclare accepter.

##### 2. Approbation du compte-rendu de la séance du 10 juin 2020

Le compte rendu du Conseil Municipal du 10 juin 2020 est approuvé par les membres présents lors de cette séance. Attention : un erratum est signalé à la page 14 du compte-rendu en question, où il a été mentionné M. Didier PERILLAT au lieu de M. David PERILLAT.

##### 3. Compte rendu des décisions du Maire

Dans le cadre des délégations que le Conseil Municipal lui a accordé, le Maire a procédé à la signature de décisions. Il doit en rendre compte au Conseil municipal.

Il s'agit des décisions suivantes :

- Décision 20/21 : Concession d'un logement meublé saisonnier en location lié au contrat de travail saisonnier à Mme KAMBOURIAN Mathilde
- Décision 20/22 : Terrassement de la piste du stade du Loup – attribution du lot n°3 à l'entreprise DECREMPS BTP – 74800 La Roche sur Foron, pour un montant de 74493.10 €. Attention : les lots n°1 (travaux de terrassement piste Bergerie) et n°2 (réseau neige piste de bergerie) ont été déclarés sans suite.
- Décision 20/23 : Modification de la régie de recette de l'Espace Aquatique des Aravis en régie de recette et d'avance
- Décision 20/24 : Demande de subvention au titre du contrat de ruralité de la CCVT pour le projet de construction des logements saisonniers
- Décision 20/25 : Approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et la participation de la commune à ce groupement
- Décision 20/26 : Concession d'un logement meublé saisonnier à M. RACHEL Stéphane (les Granges)

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions.

#### 4. Approbation de la feuille de route du conseil municipal

Suite au séminaire municipal du samedi 20 juin, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adopter une feuille de route politique.

Cette feuille de route se décline autour de 3 axes :

- ✓ MAINTENIR L'HABITABILITE DU TERRITOIRE
- ✓ ENCOURAGER L'ECONOMIE LOCALE DANS SON ADAPTATION
- ✓ RELEVER LES DEFIS DE LA DURABILITE

Ces 3 axes sont déclinés autour de 13 thèmes « structurants » :

- ✓ L'ENVIRONNEMENT
- ✓ LA COMMUNICATION ET LA CITOYENNETE
- ✓ LE MILIEU ASSOCIATIF
- ✓ LE LOGEMENT
- ✓ L'AMENAGEMENT DE LA MONTAGNE – DES REMONTES MECANIQUEES – ET DES PISTES
- ✓ LA DIVERSIFICATION DES EQUIPEMENTS DES LOISIRS – LES EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS
- ✓ LE TOURISME – LA COMMERCIALISATION – LES ANIMATIONS – LES EVENEMENTS
- ✓ LA MOBILITE
- ✓ L'EDUCATION - JEUNESSE – CULTURE
- ✓ L'ECONOMIE LOCALE – LE COMMERCE – L'ARTISANAT – L'EMPLOI
- ✓ L'AGRICULTURE
- ✓ L'URBANISME
- ✓ L'INTERCOMMUNALITE

L'adoption de cette feuille de route est une première étape dans la préparation du plan d'action municipal pour le mandat 2020-2026. Elle doit désormais faire l'objet d'une traduction opérationnelle pour être « déclinée en projets » avec :

- des priorités
- des échéances
- des moyens
- des objectifs afin de pouvoir en évaluer ensuite les résultats

Ce plan d'actions opérationnelles devra être élaboré d'ici le mois de décembre 2020. Pour aller plus loin, voici la méthode proposée:

- 1- DRESSER L'ETAT DES LIEUX DE L'ACTIVITE ET DES PROJETS *pendant l'Eté 2020 (classement des affaires en cours)*;
- 2- DEFINIR PRIORITES ET PHASAGE DE LA FEUILLE DE ROUTE : Travail des commissions & du conseil privé durant l'Automne 2020;
- 3- DECLINAISON OPERATIONNELLE DE LA FEUILLE DE ROUTE : préparer un Business Plan d'ici le mois de Décembre 2020

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal approuve la feuille de route.

## ORGANISATION ET GESTION DES RESSOURCES DE LA COLLECTIVITE

### 5. Budget Principal – Approbation du compte de gestion 2019

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte de gestion 2019.

### 6. Budget Principal – Compte administratif 2019

Monsieur le Maire présente les réalisations du Budget Principal de l'exercice 2019, qui s'établit comme suit :

Section	DEPENSES	RECETTES	REPORT N-1	RESULTAT EXERCICE	SOLDE RESTE A REALISER
FONCTIONNEMENT	11 549 408,88	14 305 439,63	3 519 454,19	2 756 030,75	
INVESTISSEMENT	7 206 935,07	5 717 425,08	-191 732,51	- 1 489 509,99	623 328,25

Considérant que le compte de gestion adopté préalablement fait ressortir une identité d'exécution avec le compte administratif.

Après s'être vu présenter le compte administratif 2019 du Budget Principal, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, hors la présence de Monsieur le Maire, APPROUVE à l'unanimité des membres présents le compte administratif 2019 du Budget Principal.

### 7. Budget Principal – Affectation des résultats 2019

#### **BUDGET PRINCIPAL**

Résultat de l'exercice 2019 FONCTIONNEMENT	6 275 484,94
Résultat de l'exercice 2019 INVESTISSEMENT	- 1 681 242,50
RESTE A REALISER 2019	623 328,25

#### **Affectation résultat**

Résultat d'investissement (001)	- 1 681 242,50
Affectation en réserves (1068)	1 057 914,25
Réserves réglementées (1064)	-
Résultat de fonctionnement (002)	5 217 570,69

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal approuve l'affectation des résultats 2019.

### 8. Budget Principal – Budget supplémentaire 2020

Le budget supplémentaire s'établit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	17 042 500,21	11 824 929,52
REPORT N-1		5 217 570,69
	17 042 500,21	17 042 500,21
INVESTISSEMENT	9 918 827,26	11 600 069,76
REPORT N-1	1 681 242,50	
	11 600 069,76	11 600 069,76

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le Budget supplémentaire 2020.

#### 9. Budget annexe tourisme – Approbation du compte de gestion 2019

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte de gestion 2019.

#### 10. Budget annexe tourisme – Compte administratif 2019

Monsieur le Maire présente les réalisations du Budget Annexe Tourisme de l'exercice 2019, qui s'établit comme suit :

Section	DEPENSES	RECETTES	REPORT N-1	RESULTAT EXERCICE	SOLDE RESTE A REALISER
FONCTIONNEMENT	4 566 685,45	4 679 286,59	445 318,90	112 601,14	
INVESTISSEMENT	2 422 268,06	3 435 229,65	1 174 841,24	1 012 961,59	- 121 983,65

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif 2019.

#### 11. Budget annexe tourisme – Affectation des résultats 2019

Vu le compte administratif 2019, il est proposé au Conseil Municipal de valider l'affectation des résultats 2019 comme suit :

##### **BUDGET ANNEXE TOURISME**

Résultat de l'exercice 2019 FONCTIONNEMENT	557 920,04
Résultat de l'exercice 2019 INVESTISSEMENT	2 187 802,83
RESTE A REALISER 2019	- 121 983,65

##### **Affectation résultat**

Résultat d'investissement (001)	2 187 802,83
Affectation en réserves (1068)	-
Réserves réglementées (1064)	47 264,48
Résultat de fonctionnement (002)	510 655,56

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal approuve l'affectation des résultats 2019.

## 12. Budget annexe tourisme – Budget supplémentaire 2020

Le budget supplémentaire s'établit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	5 569 135,56	5 058 480,00
REPORT N-1		510 655,56
<b>TOTAL FONC</b>	<b>5 569 135,56</b>	<b>5 569 135,56</b>
INVESTISSEMENT	6 354 614,53	4 166 811,70
REPORT N-1		2 187 802,83
<b>TOAL INV</b>	<b>6 354 614,53</b>	<b>6 354 614,53</b>

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le budget supplémentaire 2020.

## 13. Budget annexe parking – Approbation du compte de gestion 2019

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte de gestion 2019.

## 14. Budget annexe parking – Compte administratif 2019

Monsieur le Maire présente les réalisations du Budget Annexe Parking de l'exercice 2019, qui s'établit comme suit :

Section	DEPENSES	RECETTES	REPORT N-1	RESULTAT EXERCICE	SOLDE RESTE A REALISER
FONCTIONNEMENT	533 290,19	630 203,58	33 316,59	96 913,39	
INVESTISSEMENT	292 780,42	224 086,40	244 784,17	- 68 694,02	- 32 412,86

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif 2019.

## 15. Budget annexe parking – Affectation des résultats 2019

Vu le compte administratif 2019, il est proposé au Conseil Municipal de valider l'affectation des résultats 2019 comme suit :

### **BUDGET ANNEXE PARKING**

Résultat de l'exercice 2019 FONCTIONNEMENT	130 229,98
Résultat de l'exercice 2019 INVESTISSEMENT	176 090,15
RESTE A REALISER 2019	- 32 412,86

### **Affectation résultat**

Résultat d'investissement (001)	176 090,15
Affectation en réserves (1068)	-
Réserves réglementées (1064)	-
Résultat de fonctionnement (002)	130 229,98

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal approuve l'affectation des résultats 2019.

#### 16. Budget annexe parking – Budget supplémentaire 2020

Le budget supplémentaire s'établit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	686 229,98	556 000,00
REPORT N-1		130 229,98
	<b>686 229,98</b>	<b>686 229,98</b>
INVESTISSEMENT	527 946,55	351 856,40
REPORT N-1		176 090,15
	<b>527 946,55</b>	<b>527 946,55</b>

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le budget supplémentaire 2020.

#### 17. Budget activités annexe piscine – Approbation du compte de gestion 2019

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte de gestion 2019.

#### 18. Budget activités annexe piscine – Compte administratif 2019

Monsieur le Maire présente les réalisations du Budget Activités Annexe Piscine de l'exercice 2019, qui s'établit comme suit :

Section	DEPENSES	RECETTES	REPORT N-1	RESULTAT EXERCICE	SOLDE RESTE A REALISER
FONCTIONNEMENT	109 911,88	91 499,99	39 944,73	- 18 411,89	
INVESTISSEMENT	4 867,32	16 174,29	28 671,30	11 306,97	-

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif 2019.

#### 19. Budget activités annexe piscine – Affectation des résultats 2019

Vu le compte administratif 2019, il est proposé au Conseil Municipal de valider l'affectation des résultats 2019 comme suit :

### **BUDGET ACTIVITES ANNEXE PISCINE**

Résultat de l'exercice 2019 FONCTIONNEMENT	21 532,84
Résultat de l'exercice 2019 INVESTISSEMENT	39 978,27
RESTE A REALISER 2019	-

#### **Affectation résultat**

Résultat d'investissement (001)	39 978,27
Affectation en réserves (1068)	-
Réserves réglementées (1064)	-
Résultat de fonctionnement (002)	21 532,84

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal approuve l'affectation des résultats 2019.

### **20. Budget activités annexe piscine – Budget supplémentaire 2020**

Le budget supplémentaire s'établit comme suit :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
FONCTIONNEMENT	79 993,07	58 460,23
REPORT N-1		21 532,84
	<b>79 993,07</b>	<b>79 993,07</b>
INVESTISSEMENT	94 168,27	54 190,00
REPORT N-1		39 978,27
	<b>94 168,27</b>	<b>94 168,27</b>

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le budget supplémentaire 2020.

### **21. Budget annexe forêt – Approbation du compte de gestion 2019**

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte de gestion 2019.

### **22. Budget annexe forêt – Compte administratif 2019**

Monsieur le Maire présente les réalisations du Budget Annexe Forêt de l'exercice 2019, qui s'établit comme suit :

Section	DEPENSES	RECETTES	REPORT N-1	RESULTAT EXERCICE	SOLDE RESTE A REALISER
FONCTIONNEMENT	17 597,56	12 823,46	11 494,92	- 4 774,10	
INVESTISSEMENT	11 009,84	10 138,20	-2 780,70	- 871,64	- 1 538,80

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif 2019.

### 23. Budget annexe forêt – Affectation des résultats 2019

Vu le compte administratif 2019, il est proposé au Conseil Municipal de valider l'affectation des résultats 2019 comme suit :

#### **BUDGET ANNEXE FORET**

Résultat de l'exercice 2019 FONCTIONNEMENT	6 720,82
Résultat de l'exercice 2019 INVESTISSEMENT	- 3 652,34
RESTE A REALISER 2019	- 1 538,80

#### **Affectation résultat**

Résultat d'investissement (001)	- 3 652,34
Affectation en réserves (1068)	5 191,14
Réserves réglementées (1064)	-
Résultat de fonctionnement (002)	1 529,68

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal approuve l'affectation des résultats 2019.

### 24. Budget annexe forêt – Budget supplémentaire 2020

Le budget supplémentaire s'établit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	54 800,00	53 270,32
REPORT N-1		1 529,68
	54 800,00	54 800,00
INVESTISSEMENT	39 414,00	43 066,34
REPORT N-1	3 652,34	
	43 066,34	43 066,34

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le budget supplémentaire 2020.

### 25. Budget annexe pastorale et agricole – Approbation du compte de gestion 2019

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte de gestion 2019.

### 26. Budget annexe pastorale et agricole – Compte administratif 2019

Monsieur le Maire présente les réalisations du Budget Annexe Pastorale et Agricole de l'exercice 2019, qui s'établit comme suit :

Section	DEPENSES	RECETTES	REPORT N-1	RESULTAT EXERCICE	SOLDE RESTE A REALISER
FONCTIONNEMENT	37 649,63	56 169,42	2 149,34	18 519,79	
INVESTISSEMENT	199 841,53	129 708,73	-6 852,73	- 70 132,80	62 172,08



Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif 2019.

### 27. Budget annexe pastorale et agricole – Affectation des résultats 2019

Vu le compte administratif 2019, il est proposé au Conseil Municipal de valider l'affectation des résultats 2019 comme suit :

#### **BUDGET ANNEXE PASTORAL ET AGRICOLE**

Résultat de l'exercice 2019 FONCTIONNEMENT	20 669,13
Résultat de l'exercice 2019 INVESTISSEMENT	- 76 985,53
RESTE A REALISER 2019	62 172,08

#### **Affectation résultat**

Résultat d'investissement (001)	- 76 985,53
Affectation en réserves (1068)	14 813,45
Réserves réglementées (1064)	-
Résultat de fonctionnement (002)	5 855,68

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal approuve l'affectation des résultats 2019.

### 28. Budget annexe pastorale et agricole – Budget supplémentaire 2020

Monsieur le Maire présente le budget supplémentaire de 2020, qui s'établit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	69 699,00	63 843,32
REPORT N-1		5 855,68
	<b>69 699,00</b>	<b>69 699,00</b>
INVESTISSEMENT	90 125,12	167 110,65
REPORT N-1	76 985,53	
	<b>167 110,65</b>	<b>167 110,65</b>

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le budget supplémentaire 2020.

### 29. Renouvellement des commissions communales et intercommunales des impôts directs

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité des membres présents la liste des 12 contribuables proposés ci-dessous, dans le cadre du renouvellement de la CCID suite aux élections municipales de 2020 :

	NOMS	Prénoms		NOMS	Prénoms
1	COLLOMB-CLERC	Roger	7	GUIDON	Georges
2	COLLOMB-GROS	Didier	8	GIGUET	Bernard
3	LABORDE	Françoise	9	VITTOZ	Daniel
4	MERMILLOD	Paul	10	CAVAGLIA	Roger
5	POLLET-VILLARD	Françoise	11	GALLAY	René
6	THEVENET	Gilles	12	DONZEL-GONET	Michaël

### 30. Vote des taux d'imposition

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, approuve le maintien des taux d'imposition suivant :

- Taxe d'habitation : 20,92%
- Taxe sur le foncier bâti : 16,63%
- Taxe sur le foncier non bâti : 81,33%

## CITOYENNETE, EDUCATION, CULTURE ET SPORT

### 31. Subvention OGEC

Monsieur le Maire donne la parole à Madame la 4<sup>e</sup> Adjointe, Mme Christelle ANGELLOZ-NICOUD, qui indique au conseil municipal, qu'en raison de la crise sanitaire, les voyages scolaires prévus au mois de juin 2020 ont été annulés.

Il conviendrait de diminuer le montant de la subvention à l'OGEC de la part correspondante aux voyages scolaires, représentant 4 080 €, sachant qu'une nouvelle demande pourra être étudiée si les voyages étaient reportés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré.

APPROUVE à l'unanimité des membres présents la diminution de la subvention.

### 32. Modification du règlement de fonctionnement du Pôle Enfance

Monsieur le Maire donne la parole à Madame la 4<sup>e</sup> Adjointe, Mme Christelle ANGELLOZ-NICOUD, qui indique que le règlement de fonctionnement actuellement validé est applicable depuis le 23/01/2019, et qu'il doit être revu.

Mme Christelle ANGELLOZ-NICOUD présente le nouveau règlement de fonctionnement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité des membres présents le règlement de fonctionnement du Pôle Enfance

## QUESTIONS DIVERSES

### 33. Désignation des membres de la commission électorale

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commission électorale est composée de 5 conseillers municipaux. Monsieur le Maire propose aux conseillers intéressés de se manifester afin de désigner :

- 3 conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission : Mme Christelle ANGELLOZ-NICOUD, Mme Sandra DUNAND et M. Arthur THOVEX se déclarent intéressés
- 2 conseillers municipaux appartenant à la 2ème liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission : M. René GALLAY et M. Alexandre HAMELIN se déclarent intéressés

### 34. Communication de l'annexe au règlement intérieur de la patinoire relative au protocole en contexte de pandémie

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Sandra DUNAND, conseillère municipale, qui présente le protocole sanitaire de la patinoire pour l'été. Celui-ci, grâce aux mesures de préventions mises en place, confirme l'ambition du territoire de rester une destination où la santé de tous est une priorité.

### 35. Communication des tarifs Eté 2020 du Club des Sports

Monsieur le Maire donne la parole à la 4è Adjointe, Mme Christelle ANGELLOZ-NICOUD, qui présente les tarifs Eté 2020 du Club des Sports.

-----

L'ordre du jour étant à présent épuisé, et avant de clôturer la séance, Monsieur le Maire annonce le programme des prochaines réunions de travail :

- Réunion de la commission urbanisme : mardi 7 juillet à 18h en mairie
- Réunion de travail au sujet de l'aménagement des Clus : jeudi 9 juillet à 20h à la salle des fêtes (à confirmer suite à la réunion de la commission urbanisme du mardi 7 juillet)
- Réunion exceptionnelle du conseil municipal pour les élections sénatoriales : vendredi 10 juillet à 19h à la salle des fêtes (désignation des délégués du conseil municipal pour élire les sénateurs)
- Réunion de travail au sujet de la politique de l'habitat : mercredi 19 août à 19h à la salle des fêtes
- Réunion de la commission développement durable : jeudi 20 août à 19h en mairie

- Réunion de travail au sujet du développement durable : jeudi 27 août à 19h à la salle des fêtes
- Réunion publique du conseil municipal : jeudi 3 septembre à 20h à la salle des fêtes

-----

La séance est levée à 21H30

Le Maire,  
Didier THEVENET

